

C.T.P.D du 6 septembre 2011

Ordre du jour :

- Examen pour adoption du règlement intérieur applicable au CTPD
- Création des SIP de ST MALO Nord et ST MALO Sud
- Actualisation des documents uniques,
- Information sur la nota d'orientations nationales d'hygiène, sécurité et préventions médicales pour 2011
- Information sur la lettre de mission pour l'assistant de prévention (ex ACMO)
- Adoption des horaires variables à la cité administrative
- Horaires d'ouverture au public de la DRFIP
- Point sur l'aménagement des locaux de la cité administrative dans le cadre de la création de la DRFIP
- Questions diverses

Point sur le Centre de Gestion et de Services des Retraites

Les débats ont tout de suite porté sur la situation difficile des agents au Centre de Gestion des Retraites : la création de plates formes téléphoniques à Rennes et Bordeaux a fortement dégradé les conditions de travail des agents. En l'absence de toute réponse de la direction, un préavis de grève avait été déposé le 28 juin dernier. Après la mobilisation très forte des collègues de Rennes et Bordeaux et la rédaction d'une plate-forme revendicative, la question a fait l'objet de larges débats au CTP central du 28/06. Il a été décidé la venue de M MAZURIC, directeur adjoint, et l'organisation d'un groupe de travail spécifique sur les pensions en fin septembre.

A l'heure d'aujourd'hui, les collègues attendent toujours la confirmation de la venue au Centre de Gestion des Retraites de M. MAZURIC, pour discuter de leurs revendications, portant essentiellement sur la durée des vacations téléphoniques quotidiennes pouvant aller jusqu'à 3h30 : avec ou sans pause c'est toujours trop ! !

FO soutient les collègues dans leurs revendications et à défaut de toute évolution du dossier de l'organisation du travail prendra ses responsabilités.

Autre sujet d'actualité : la création des SIP de ST MALO Nord et de ST MALO Sud au 1^{er} décembre 2011

Les 2 derniers SIP du département seront créés le 1^{er} décembre prochain, dans des conditions inédites et nettement défavorables :

- projet de déménagement du centre de ST MALO Nord sur le site de ST MALO Sud après agrandissement des locaux ,
- travaux lourds commencés en fin décembre 2010: démolition de la partie centrale, construction d'un nouveau bâtiment sur 2 niveaux, réaménagement du bâtiment A au rez-de-chaussée.

FO DGFIP 35

Permanence FO DGFIP, cité administrative, avenue Janvier, 35000 RENNES

Tél : 02 99 79 80 73

Courriel : fo.drifip35@dgfip.finances.gouv.fr

Site internet : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/035>

- en raison d'un retard d'au moins 3 mois dans l'achèvement des travaux (date initiale prévue le 1^{er} décembre 2011 pour la création des 2 SIP), le transfert des agents de ST MALO Nord est reporté sauf pour 3 des 5 collègues de la trésorerie. Pendant cette période certes transitoire mais fort pénible à vivre et qui risque de durer, l'équipe de renfort soutiendra le SIP Nord.

Qu'ils s'agissent des SIP, présentés comme la vitrine de la DGFIP, ou des SIE, FO dénonce la pénurie des personnels qui malgré la technicité des tâches oblige les agents à une polyvalence ou poly-compétence accrue imposée et à une dilution à terme de leurs connaissances professionnelles.

C'est aussi une faillite pour l'usager : cette mission, vitrine médiatique de l'application de la RGPP, se fait au détriment des missions d'assiette et de recouvrement. Ce constat d'échec, bien éloigné de l'objectif proclamé d'amélioration du service public est en grande partie lié à un effort de formation très insuffisant mais surtout au sous-emploi malgré les préemptions opérées sur les équipes de renfort au détriment des autres missions et donc des autres postes comptables et services.

C'est pourquoi FO a voté contre la création des 2 SIP de ST MALO Nord et ST MALO Sud.

Le sujet des conditions de travail : une préoccupation profonde de l'administration ou un écran de fumée ?

Les discussions ont porté lors de ce CTP sur la mise à jour des documents uniques d'évaluation des risques professionnels (DUERP) de la TG et de la DSF pour cette année. Sans surprise, ce sont les risques psychosociaux qui priment dans les discussions, bien au-delà des questions d'exercice des missions et de prévention des accidents matériels. Les restructurations incessantes, les changements permanents dans l'organisation du travail et les suppressions d'emplois ont provoqué une dégradation continue des conditions de travail qui ne peut plus être compensée par des améliorations purement matérielles.

La mise en place d'une « cellule » conditions de travail composée de 3 personnes est très positive pour le département et montre bien la préoccupation majeure de la direction portée sur la santé au travail.

Toutes ces discussions au niveau national et local sur les conditions de travail n'auront pas été inutiles car elles ont amené une prise de conscience forte de l'émergence des risques psychosociaux, mais faute de volonté politique de s'attaquer aux raisons réelles, tous les outils en place seront au mieux des palliatifs.

Pour FO, la solution passe par l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois, la présentation d'un bilan social de la fusion et l'ouverture d'une véritable discussion sur l'exercice des missions de la DGFIP.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter.

Délégation Force Ouvrière : Christine RODRIGUEZ (permanence FO)
Patrick Le Dinahet (Centre de Formation)

**Ne rien faire, c'est laisser faire. Rejoindre et adhérer à FO DGFIP,
syndicat libre et indépendant, c'est déjà agir.**

FO DGFIP 35
Permanence FO DGFIP, cité administrative, avenue Janvier, 35000 RENNES
Tél : 02 99 79 80 73
Courriel : fo.drifip35@dgfip.finances.gouv.fr
Site internet : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/035>